

Défendre les bilatérales – s’attaquer résolument aux problèmes

Berne, 24 février 2012

Communiqué

Défendre les bilatérales – s’attaquer résolument aux problèmes

Le PLR salue le rejet d’une interpellation parlementaire sur l’immigration de masse au sein de la CIP-N

Le **PLR. Les Libéraux-Radicaux** salue la décision de la commission des institutions politiques du National (CIP-N) Cette dernière a recommandé de ne pas donner de suite à l’initiative de l’UDC contre l’immigration massive. Cette nouvelle proposition n’est qu’une copie conforme de la dangereuse initiative pour limiter l’immigration. Les bilatérales ont apporté prospérité et emplois à notre pays et constitue donc une voie royale pour la Suisse tout en permettant de garder notre indépendance. Les isolationnistes souhaitent à tout prix nous détourner de cette voie du succès pour nous conduire dans une impasse. Un avis de droit indépendant présenté par le PLR en 2011 a confirmé que les exigences de l’initiative populaire sont contraires aux dispositions des accords de libre-circulation et contreviennent gravement aux droits fondamentaux de l’Union européenne. Adopter l’initiative ou l’interpellation parlementaire conduirait à la révocation des accords de libre-circulation et par extension à la fin des bilatérales I. Le PLR n’ignore toutefois pas les effets négatifs induits par la libre-circulation. Depuis 2009, il s’est résolument attaqué à ces problèmes. L’invocation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral, proposée dans une interpellation du PLR depuis l’automne 2011, fait parti des mesures envisageables – **par amour de la Suisse.**

Documents de la conférence de presse « l’initiative sur l’immigration mène la Suisse dans

une impasse »:

<http://www.fdp.ch/bilaterale>

Position du PLR:

<http://www.fdp.ch/themen/positionspapier/21-integrationspolitik/477-leinwanderung-gezielt-steuern-zum-nutzen-der-schweiz-12022011.html>

Contacts:

› Kurt Fluri, conseiller national, 079 415 58 88

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41